

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



ZONE NON AGRICOLE

n°2 – 23 juin 2016

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO

A retenir

Tigre du platane : première génération de larve active

Anthraxnose du platane : premiers symptômes

Bombyx disparate : dégâts de chenille en cours

Charançon rouge du palmier : premier pic important fin mai

Papillon palmivore : un point sur ce ravageur des palmiers non identifié en Corse

Conditions climatiques : net rafraîchissement des températures en mai et juin. Incidence sur la vernalisation constatée sur plante annuelle.

SOMMAIRE

A retenir
Conditions climatiques
Platane
Autres végétaux
Prévision Météo
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE :

FREDON Corse

Rédactrice : Catherine
GIGLEUX

Structures partenaires :

ville de Bastia, Ajaccio
Aloes SA, observateurs

Crédit photo : Fredon Corse,
Fredon PACA, Muséum, DSF

Directeur de publication :

Joseph Colombani
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
http : //www.cra-corse.fr

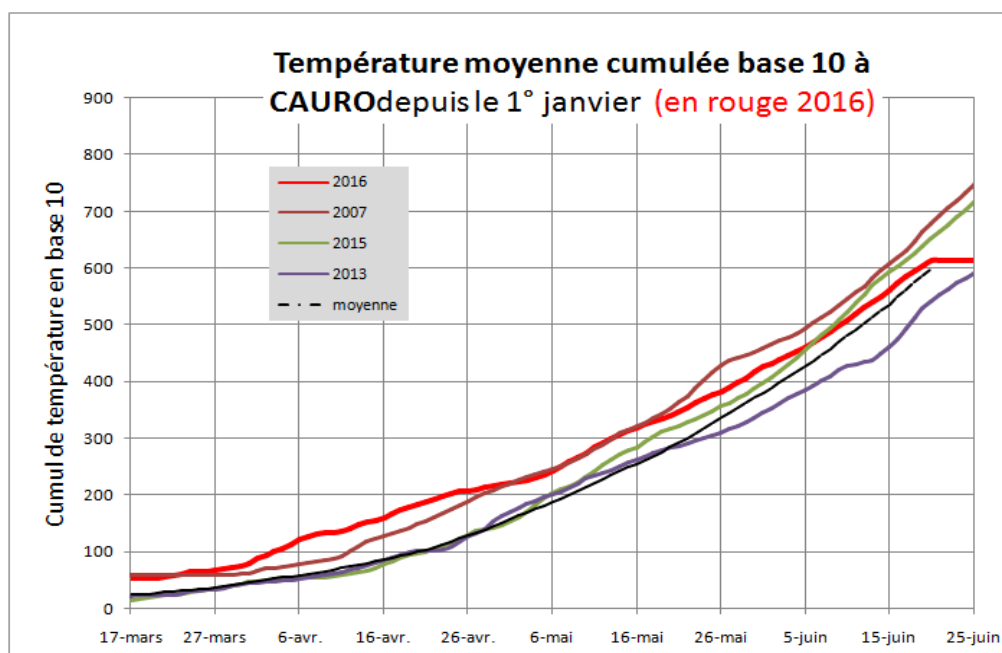
ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office National
de l'Eau et des Milieux
Aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ÉCOPHYTO

CONDITION CLIMATIQUE

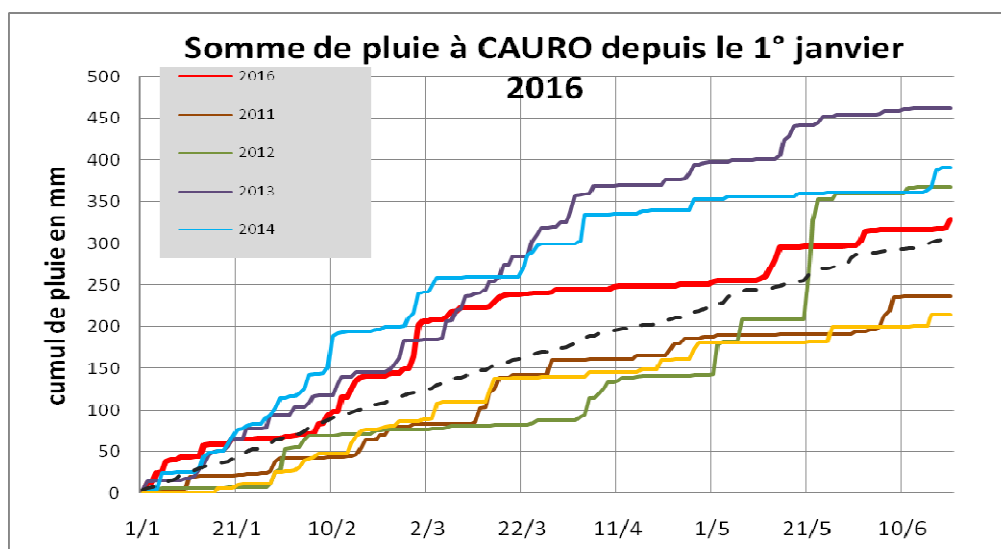
Toute l'avance de chaleur accumulée en hiver et début de printemps s'est annulée courant mai, notamment pour les températures au dessus de 10°C (graphique n°1). Les températures moyennes de mai sont en dessous des normales pour ce site de Cauro de 1.1°C et celle de juin inférieures de 3 à 4°C.

Ce phénomène de refroidissement a pu induire des problèmes de vernalisation, c'est-à-dire perturber l'évolution de la croissance végétative des plantes et accélérer la mise à fruit et la sénescence de ces plantes.



Graphique n°1 : Cumul de température en base 10

La pluie sur le secteur d'Ajaccio, plutôt correctement répartie en fin d'hiver s'est raréfiée à partir du mois de mars. Le déficit cumulé pour les mois de mars à mai est de 70 mm (graphique n°2).



Graphique n° 2 : Cumul de pluie

PLATANE

- **Tigre du platane – *Corythucha ciliata***

Biologie : Le tigre du platane, *Corythucha ciliata*, est une petite punaise phytophage blanc grisâtre de quelques millimètres et la larve est plus petite et noire brillante. Il peut se trouver également sur *Fraxinus*.

Corythucha ciliata serait le vecteur de deux champignons dangereux pour le platane : *Ceratocystis fimbriata* (agent du chancre coloré du platane) et *Apiognomonina venata* (agent de l'antracnose du platane).



Photo 1 : Adultes et larves du Tigre du platane à Ajaccio 14/06/16

Observation : Les premières larves sont présentes sous les feuilles depuis mi-mai et leurs déjections (taches noires) apparaissent également.

Sur la face supérieure, les premières décolorations sont visibles mais discrètes.

Certains sites ne présentent aucun symptôme lié à la présence du tigre du platane.

Évaluation du risque : La densité de larves est encore peu élevée avec moins de 10 larves par feuille, le risque est donc faible.

Gestion du risque : Aucune intervention n'est à envisager actuellement sur les sites suivis.

- **Antracnose du platane – *Apiognomonina venata***

Observations : Des dégâts dus au champignon antracnose du platane sont visibles début juin. Cependant un seul site est touché par ce champignon.

Photo n° 2 : Dégât dû à l'antracnose sur platane à Calenzana 03/06/16



Évaluation du risque : Les conditions de ce printemps plutôt humide ont pu être favorables à la sporulation de ce champignon. Les conditions plus sèches attendues devraient limiter son développement.

Gestion du risque : Aucune intervention sur les arbres de grande envergure. L'élimination des feuilles touchées peut être réalisée sur les petits sujets.

- **Oïdium du platane – *Erysiphe platani***

Biologie : Il se développe pendant les périodes chaudes associées à une humidité ambiante. Contrairement à d'autres champignons, les spores d'oïdium n'ont pas besoin de l'eau pour germer et infecter la plante. Les températures propices à son développement vont de 20 à 28°C, avec un optimum à 26°C.



Observations : Le feutrage blanc sur des feuilles gaufrées est le signe de la présence de l'oïdium.

Évaluation du risque : Une taille très structurée des arbres conduit à une plus forte sensibilité à ce champignon par manque d'aération, notamment en début de végétation. C'est le cas des sites suivis sur les communes d'Ajaccio. Le risque est donc élevé.

Gestion du risque : Aucune intervention envisageable à ce stade. Les attaques d'oïdium peuvent conduire à une chute prématurée des feuilles. Des attaques répétées peuvent affaiblir les arbres. Par contre, l'évacuation systématique des feuilles limite le stockage de l'inoculum.

Photo 3 : feuillage atteint par l'oïdium en juin à Ajaccio

AUTRES VEGETAUX

- **Bombyx disparate – *Lymantria dispar***

Ce Lépidoptère est celui qui provoque les dégâts les plus spectaculaires sur chêne-liège.



Photo 4 DSF : papillon femelle de *Bombyx disparate*



Photo 5 DSF : dégâts sur feuillage de chêne

Ses chenilles peuvent s'installer en grand nombre et dénuder complètement les arbres. Les détritiques sont repérables aux pieds des arbres.

Observations : La défoliation due à la voracité des chenilles peut être totale, mais une reprise de la végétation est constatée plusieurs semaines après. Les attaques fréquentes peuvent affaiblir les arbres et annuler la production de gland.

Le vol des papillons a été observé dans le secteur de Porto Vecchio le 25/05/16. Le secteur de Moltifao est touché début juin.

Evaluation du risque : Même si leur invasion est spectaculaire, les chenilles du Bombyx disparate ne sont pas urticantes, contrairement à celle de la Processionnaire du Pin.

A cette époque de la saison, on peut penser que les chenilles vont bientôt se nymphoser, le risque a donc régressé, il peut être faible.

Gestion du risque : l'installation très ancienne du Bombyx disparate en Corse (notée dès 1950) a sans doute permis de voir se développer un cortège d'ennemis naturels qui joue un rôle de régulation efficace. C'est le cas d'un carabe, le Calosome dont les larves et les adultes dévorent les chenilles et les chrysalides.

Il est donc inutile dans la plupart des cas d'intervenir contre ces populations de chenille défoliatrice.

PALMIER

- **Pourriture rose du palmier - *Gliocladium vermoeseni***

Observations : Le dessèchement des palmes sur Phoenix canariensis peut être occasionné par plusieurs types de champignons. La base des palmes prend des reflets rose orangé et lors de la coupe de celles-ci, deux zones de nécrose sont visibles latéralement. Toutes les palmes sont concernées de façon plus ou moins marquée.

Dans le cas de *Gliocladium vermoeseni*, il peut s'agir d'un parasite de faiblesse, il peut être associé à un champignon de type Phytophthora.

Evaluation du risque : Des conditions de culture qui associeraient - taille sévère - manque de fertilisation et asphyxie racinaire peuvent être responsables du développement de ce champignon.

Dans la bibliographie, il est signalé de ne couper les palmes malades que lorsque les températures sont au moins de 30°C, à l'optimum de 33°C pour réduire les possibilités d'infection. Il faut enlever les palmes quand elles sont sèches et éviter de provoquer des blessures non protégées.

Analyse du risque : Le risque est grave dès lors que ce champignon est diagnostiqué. Il est cependant assez rarement rencontré.

Gestion du risque : La gestion de la taille est délicate sur palmier *Phoenix canariensis* car elle doit tenir compte des contraintes des parasites et maladies qui peuvent toucher ces plantes. Elle doit être réalisée en hiver pour limiter l'attraction du charançon rouge du palmier, et, dans des conditions plus chaudes et sèches concernant la contamination des champignons. Mais, dans tous les cas, il faut prendre des précautions avec la désinfection systématique des outils et la protection des plaies.

- **Charançon Rouge du Palmier – *Rhynchophorus ferrugineus* – (Olivier)**

Biologie : *Rhynchophorus ferrugineus* est un coléoptère de grande envergure dont le cycle va se dérouler dans le palmier. Quand le cœur du palmier est complètement désintégré, les adultes peuvent se déplacer sur près d'un kilomètre pour s'installer dans un nouveau palmier.

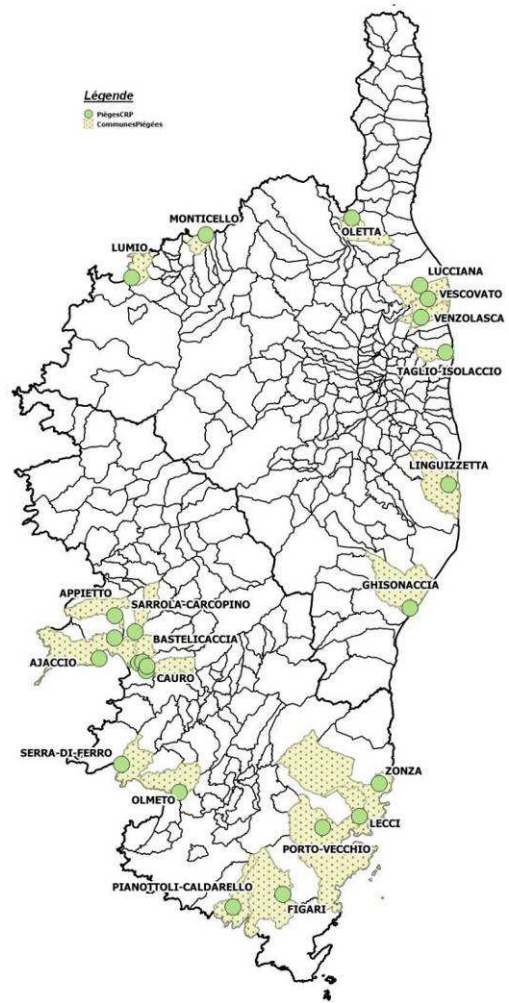
La technique de piégeage à l'aide de phéromones et de kairomones « *R. ferrugineus* » permet de se rendre compte de la présence du charançon rouge du palmier dans le secteur concerné.

En 2016, le réseau de piégeage du charançon rouge a été modifié pour cibler préférentiellement les pépinières qui stockent ou produisent des palmiers. Ce réseau comprend à ce jour 24 sites sur la Corse. La carte ci-dessous présente ce réseau.



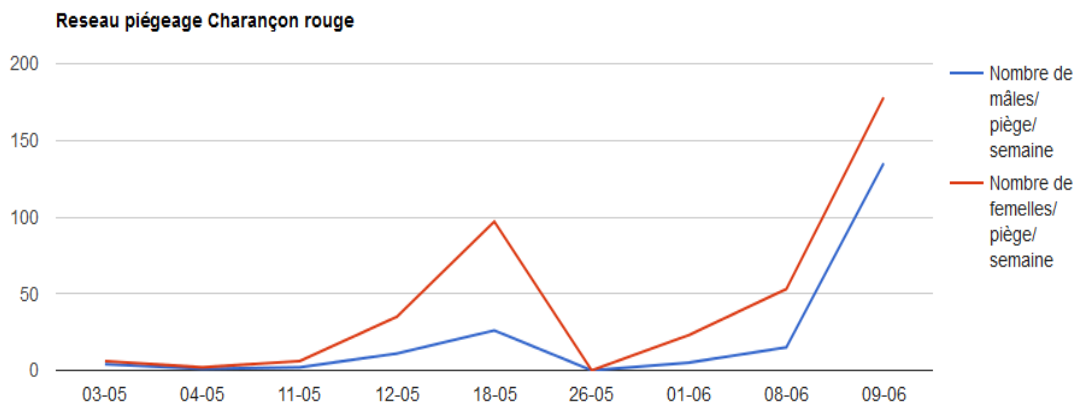
Photo 6 : seau destiné au piégeage du charançon rouge du palmier

Situation des pièges à charançon rouge du palmier en 2016



Observations : Les captures de charançons sont effectives sur 18 sites. Le piégeage le plus important se situe sur la côte est, du nord au sud.

Après avoir constaté des captures assez faibles mais présentes depuis le début du printemps, on note une nette augmentation des déplacements des charançons. Ces vols sont dus à la colonisation naturelle de nouveaux palmiers mais aussi aux interventions d'éradication réalisées avec des outils sans avoir pris le soin d'intervenir avant avec un insecticide pour neutraliser les populations de charançons en place, comme le veut la réglementation.



Graphique n°3 : Courbe de capture des charançons au 10 juin 2016

Evaluation du risque : Le risque de contamination des palmiers est élevé à cette période, car, avec l'augmentation des températures, notamment nocturnes, les larves vont être très actives pour ronger le cœur des palmiers. Cependant, les plus fortes captures sont attendues en automne en Corse.

Gestion du risque : Dans les zones contaminées, et c'est le cas de la majorité du territoire corse, il est nécessaire de protéger prioritairement les palmiers *Phoenix canariensis*.

Il ne faut pas attendre de voir les premiers dégâts pour intervenir. Dès lors que les palmiers se situent à moins de 100 m d'un palmier contaminé, le risque est très fort pour que le charançon attaque ce palmier. La protection est alors obligation.

Des alternatives à la lutte chimique peuvent être utilisées telle que l'utilisation de nématodes parasitoïdes de type *Steinernema carpocapsae*, possible à cette période de l'année ; les conditions d'hygrométrie et de température sont favorables à l'utilisation de cette méthode alternative.

Les interventions chimiques doivent être réalisées par des applicateurs agréés, la liste des applicateurs se trouve sur le site de la DRAAF à l'adresse suivante :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Charancon-rouge-du-palmier>.



Photo 7 : Palmier atteint par le Charançon rouge du palmier

- **Papillon Palmivore – *Paysandisia archon* –**

Organisme nuisible réglementé de catégorie 2

Point sur la biologie de *Paysandisia archon*

Ordre : Lepidoptera - Famille : Castiidae



Source : Museum de Toulouse

Paysandisia archon, est un papillon originaire d'Argentine qui a été observé pour la première fois en Europe en 1990 et en France dans la région Sud-est en 2001 après y avoir été accidentellement introduit. Celui-ci s'est révélé être un très préoccupant ravageur du palmier.

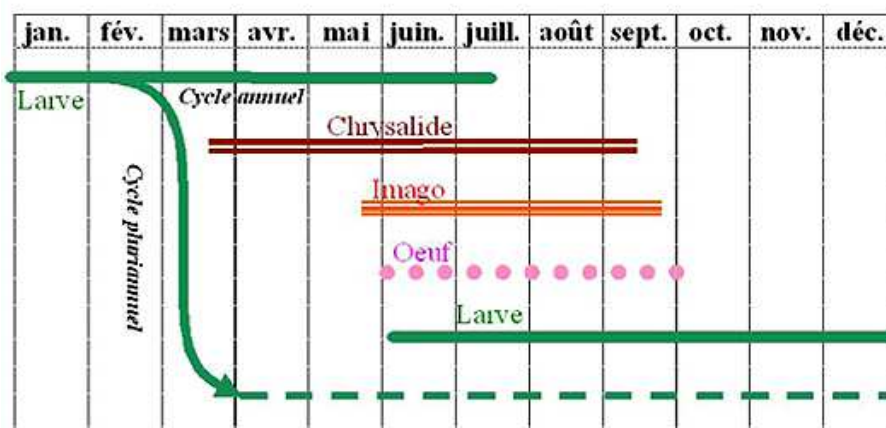
La Corse est jusqu'alors épargnée, mais il faut cependant se montrer vigilant et surveiller de près l'arrivée de ce ravageur, dont la chenille foreuse aurait des conséquences dramatiques sur une filière déjà considérablement affaiblie par le charançon rouge.

Cycle biologique de *P. archon* sous climat méditerranéen

La femelle dépose une centaine d'œufs au sein de la couronne. La larve pénètre dans le stipe dès son premier stade pour y passer l'hiver. A la fin de son développement, la chenille foreuse se dirige vers le bord externe du stipe et constitue son cocon. Le cycle biologique complet est effectué entre 12 et 36 mois.



Source : FREDON PACA



Symptômes : A l'exception des restes laissés par *P. archon* au cours de ses différents stades (œufs éclos ou vivants proches/sur la couronne, cocons ou exuvies proches du stipe et/ou de la couronne parfois au sol), les symptômes observés sur palmier laissant présumer une attaque sont les suivants :

- Palmes développées présentant une série de perforations circulaires occasionnées par la larve sur jeune palme chez les espèces au feuillage palmé (*Chamaerops*, *Trachycarpus*, *Washingtonia*, *Trithrinax*), ou de perforations éparées chez les espèces au feuillage penné (*Phoenix*).

Attention → ces perforations ne sont pas spécifiques au papillon palmivore, et peuvent être le résultat de nombreux insectes foreurs.

- Trous liés aux galeries :
 - dans le stipe uniquement chez *Chamaerops*, *Trachycarpus*, *Washingtonia* et *Trithrinax*,
 - dans le stipe et le rachis des palmes chez *Phoenix*.
- Sciure sur la couronne et/ou le stipe du palmier,

Attention → la présence de sciure peut être attribuée à d'autres insectes tels que le charançon rouge du palmier.

- Développement anormal des bourgeons axillaires,
- Déformation et torsion anormale du tronc,
- Dessèchement anormal des palmiers, des palmes centrales en particulier. (*Sarto et al, 2013*)
- Dépérissement et infections secondaires par des champignons et autres micro-organismes provoqués par les blessures infligés par les larves pour creuser leurs galeries.



Photo 8 : Palme perforée de *Trachycarpus*
Source : FREDON PACA



Photo 9 : Perforation dans rachis sur *Chamaerops*
Source : FREDON PACA

Liste des plantes hôtes : En France, plus de vingt espèces de palmiers (ARECACEAE), ont été reportées endommagées par le papillon :

- *Phoenix canariensis*, *dactylifera*, *roenbelenii*, *sylvestris* - *Saribus*
- *Brahea armata*- *Edulis capitata*- *Chamaerops humilis*- *Livistona australis*, *chinensis*, *decipiens*
- *Sabal Mexicana*, *minor*, *palmetto*
- *Syagrus romanzoffiana* - *Trachycarpus campestris fortunei wagnerianus*
- *Washingtonia filifera*, *robusta*

La première introduction du Papillon palmivore en France a été constatée sur *Butia* et *Thrithrinax*.

Observation : Aucun signalement concernant ce papillon n'a été réalisé pour l'instant en Corse. Ce parasite est à surveiller dans le cadre des parasites émergents.

Ce papillon bien coloré d'au moins 5 cm d'envergure, peut être visible entre mai et septembre, il vole précisément entre 11 h et 15 h.

Evaluation du risque : Le risque est pour l'instant faible. Toutefois, parmi les espèces de palmiers qui sont de plus en plus implantées en remplacement des Phoenix, très sensibles au Charançon, se trouvent des espèces sensibles au papillon palmivore *Paysandisia*. Il convient donc d'être vigilant.







L'introduction de *Chamaerops*, de *Washingtonia*, de *Livistona* va accroître le risque d'introduire ce parasite redouté pour beaucoup de palmiers.

Gestion du risque : Une attention particulière doit être portée sur les symptômes des palmiers qui dépérissent dans cette région. L'introduction de palmiers en Corse doit se faire en respectant les filières contrôlées avec passeport phytosanitaire.

Les méthodes de lutte dirigées contre le charançon rouge du palmier sont aussi efficaces pour limiter le développement de ce papillon palmivore.

En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 - Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Vendredi 24 juin	Samedi 25 juin	Dimanche 26 juin	Lundi 27 juin	Mardi 28 juin	Mercredi 29 juin	Jeudi 30 juin	Vendredi 1 ^{er} juil.
Haute Corse / Corse du Sud								
	Passages nuageux pouvant donner des averses Ciel voilé		Vent modéré sur les extrémités de l'île	Baisse des températur es		Temps ensoleillé		Passages nuageux

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien ci-dessous ;
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

XYLELLA FASTIDIOSA

En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal. Cette grave maladie concerne également de nombreuses autres plantes cultivées, maraîchères, ornementales et forestières.

Le 22 juillet 2015 c'est en Corse qu'un premier cas positif a été signalé. D'autres foyers ont été signalés dans les départements des Alpes maritimes et du Var en fin d'année 2015.

Actualité : Au 31 mai 2016, 249 foyers sont répertoriés dont 237 en Corse du Sud et 12 en Haute-Corse. Ces foyers concernent 176 communes qui sont tout ou partie en zone tampon. Près de 8 000 prélèvements ont été réalisés sur l'ensemble du territoire depuis la découverte du foyer : la bactérie a été détectée sur 4 nouvelles espèces portant à 25 le nombre d'espèces végétales portant la bactérie.


La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp multiplex sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Toute l'actualité et le point de la situation sur l'île sont consultables sur le site internet de l'Etat dans le département en allant sur : www.corsedusud.gouv.fr.

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.